

Coordonnatrice ou coordonnateur du Programme d'aide aux employés (niveau expert)

Nous sommes à la recherche d'une coordonnatrice ou d'un coordonnateur du Programme d'aide aux employés en vue de pourvoir un emploi régulier au sein de notre organisation.

L'emploi est offert au **3800, rue de Marly, à Québec**. Toutefois, cet emploi peut nécessiter des déplacements au complexe Desjardins, à Montréal, et dans certains de nos bureaux, qui sont situés un peu partout à travers la province.

Rôles et responsabilités

La personne titulaire de l'emploi doit

- diriger une équipe
 - en fournissant l'encadrement et l'expertise nécessaires,
 - en s'assurant de la qualité des services offerts,
 - en favorisant le développement des compétences de chacun de ses membres,
 - en contribuant à l'élaboration d'un plan de formation annuel en tenant compte des cibles d'amélioration,
 - en contribuant au processus d'embauche de nouvelles ressources lorsque nécessaire;
- exercer un rôle de premier plan en conseillant les autorités de l'organisation relativement à toute question liée à la santé psychologique au travail, et ce, en concertation avec les conseillers faisant partie de la direction;
- analyser l'offre de services pour assurer son amélioration continue et son évolution;
- analyser le processus de travail actuel et participer à son optimisation à l'occasion de la refonte du système informatique en cours, et ce, afin d'assurer un meilleur suivi des services offerts;
- présenter l'offre de services du PAE et les résultats lors du bilan annuel;

- prendre en charge la coordination ou la réalisation d'interventions de groupe lors de situations de crise;
- agir à titre de personne-ressource auprès de ses collègues et de l'organisation en ce qui concerne la santé psychologique et les meilleures pratiques à adopter, notamment dans le cas de situations complexes.

Profil recherché

Exigences

La personne titulaire de l'emploi doit

- être titulaire d'un diplôme d'études universitaires de premier cycle équivalant à une 16^e année d'études reconnu par une autorité compétente dans l'un des domaines suivants :
 - sciences de l'orientation,
 - psychologie,
 - service social,
 - psychoéducation;
- posséder un minimum de cinq années d'expérience pertinente dans l'exercice d'activités de niveau professionnel, dont six mois d'expérience dans l'exercice de tâches de niveau expert;
- avoir le statut de citoyen canadien ou celui de résident permanent, ou encore être titulaire d'un permis de travail valide au Canada.

Être membre d'un ordre professionnel pourrait être considéré comme un atout.

Habilités requises

La personne titulaire de l'emploi doit

- avoir des connaissances et des aptitudes en relation d'aide;
- faire preuve d'initiative, de leadership et de proactivité;
- détenir une excellente capacité d'analyse ainsi qu'un bon sens de l'organisation et de la gestion des priorités;
- avoir des aptitudes en communication verbale et écrite;

- être autonome et axée sur les résultats;
- savoir être empathique;
- faire preuve de rigueur, de créativité, de jugement et de stratégie;
- aimer travailler en équipe;
- avoir une attitude positive;
- posséder des aptitudes liées aux relations interpersonnelles et saisir rapidement et avec justesse les enjeux d'une situation complexe;
- avoir de la facilité à prendre des décisions et à gérer le changement, même dans le cadre de situations complexes ou délicates.

Salaires

Le salaire annuel, calculé sur une base de 35 heures par semaine, varie de 66 990 \$ à 88 405 \$ en fonction des exigences liées à l'emploi et des besoins de l'organisation.

Comment postuler

Pour postuler, ou pour obtenir de l'information, consultez l'appel de candidatures sur la page Emplois de notre site Internet, au WWW.revenuquebec.ca/emplois. La période d'inscription est du 4 au 17 septembre 2018.

Programme d'accès à l'égalité en emploi

Revenu Québec applique un programme d'accès à l'égalité en emploi et invite les femmes, les personnes handicapées, les autochtones, les minorités visibles et les minorités ethniques à présenter leur candidature. Des mesures d'adaptation peuvent être offertes aux personnes handicapées en fonction de leurs besoins.